



Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés

Rapport d'activité 2023



**ESAT la Grange au Bois
LAGNY-SUR-MARNE**



**Résidence de la DHUYS
DAMPART**



**SAVS
LAGNY-SUR-MARNE**



**ETAPP'H Accueil de jour
LAGNY-SUR-MARNE**



**IME Michel de Montaigne
CHELLES**



**Foyer de Vie
BUSSY-SAINT-GEORGES**



**Terrain
BUSSY-COLLEGIEN**



Une nouvelle mandature et la poursuite des projets engagés

Luc CHEVALIER

Président du Syndicat Intercommunal des Centres
de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés



Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à découvrir l'édition 2023 du rapport d'activités du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Je tiens ici à remercier les élus de nos 33 communes pour leur investissement sans faille en faveur du handicap.

Ce document retrace l'activité du SICPRH et rend compte de l'utilisation des crédits engagés en 2023, les missions et actions du SICPRH devant être par ailleurs figurées à l'actif de chacune des communes membres.

Vous le constatez dans votre commune respective, tout projet nécessite un travail parfois long en amont. 2023 est une de ces années pour le SICPRH où le travail de prospection, d'études est indispensable et dont le résultat est invisible dans l'immédiat.

Après les différentes réunions de travail, en juillet 2023, le SICPRH a signé de nouveaux baux conformes avec la réglementation. Parallèlement à la préparation des nouveaux baux, nous avons lancé des études pour la réhabilitation du bâtiment dit « Annexe de la Grange », l'objectif étant de restaurer ce patrimoine centenaire et lui donner une nouvelle fonction. Le projet de terrain multisport coconstruit en partenariat avec l'ASAM (Asso de Sport Adapté de Marne la Vallée), les réflexions sur la réhabilitation de l'IME Michel de Montaigne de Chelles, sur la création d'une résidence pour seniors handicapés sur le terrain de Bussy—Collégien sont autant de projets de fond pour ne pas dire de longue haleine et pour lesquels nous devons jongler avec un contexte économique incertain notamment l'augmentation des taux d'intérêt, les contraintes environnementales, les financements restreints, le coût des matériaux...

Parallèlement aux investissements, le Syndicat continue l'entretien de votre patrimoine et dans la continuité de l'audit réalisé en 2021. Depuis la signature des baux en juillet 2023, l'entretien du patrimoine est régi par une grille de répartition des charges entre le propriétaire et locataire. Comme toute collectivité, le SICPRH reste un soutien à l'économie locale et cela a toute son importance actuellement.

En 2023, les travaux réalisés, malgré le contexte mondial et l'inflation que nous subissons depuis maintenant 2 ans, représentent 196 692,17 € en investissement et 229 649,40 € en fonctionnement soit globalement 426 341,57 €. Les mauvaises conditions météorologiques de fin d'année ne nous ont pas permis de concrétiser certains dossiers bien qu'engagés et qui se retrouvent reportés sur 2024.

Un autre engagement était de poursuivre la baisse des contributions. Nous les avons baissées de près 30 % en 3 ans sans pour autant que cela n'impacte la qualité du bâti.

Le SICPRH communique sur ses actions par son site internet (<https://www.syndicat-intercommunal-cprh.fr/>), présente les travaux effectués et donne un aperçu concret du travail réalisé.

Comme vous pourrez le constater le SICPRH continue son action auprès des personnes handicapées avec à l'esprit le respect des deniers publics.

Très bonne lecture à toutes et tous !

➔ SOMMAIRE

01 CARTE D'IDENTITE

- **Histoire**
- **Territoire**
- **Comité syndical**
- **Bureau syndical et commissions**
- **Moyens humains et financiers**
- **Bilan d'une troisième année d'actions**
- **Partenariats**

02 LE PATRIMOINE & LES ETABLISSEMENTS

- ◆ **Le Château et le Domaine, siège du syndicat - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **La Résidence de la Dhuis - *Dampmart***
- ◆ **Les Appartements - *Vaires-sur-Marne et Dampmart***
- ◆ **Le S.A.V.S (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **L'I.M.E Michel Montaigne (Institut Médico Educatif) - *Chelles***
- ◆ **L'E.S.A.T la Grange au Bois (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **L'Accueil de jour E.T.A.P.P.'H - (Etablissement d'Accueil Personnalisé pour Personnes Handicapées) - *Lagny-sur-Marne***
- ◆ **Le Foyer de vie - *Bussy-Saint-Georges***
- ◆ **Le Terrain - *Bussy-Collégien***

1

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH

➔ CARTE D'IDENTITE



Domaine la Grange au Bois

24bis, avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.07.33.45 @ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

www.syndicat-intercommunal-cprh.fr

<https://www.facebook.com/Syndicat-Intercommunal>



HISTOIRE ET FINALITE

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29/10/1970

Taille : 33 communes

Depuis plus de cinquante ans, ce Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.), assure la maîtrise d'ouvrage ainsi que la gestion patrimoniale et immobilière d'établissements pour personnes en situation de handicap et a confié la gestion du handicap à une association (l'AGCPRH).

La première évocation de créer une structure d'accompagnement pour les handicapés date de 1967.



28/10/1970 — Volonté politique autour d'un projet commun : Création d'un syndicat intercommunal d'études pour la création d'un ensemble pour handicapés dans la région de Lagny-sur-Marne.

Attentifs aux problèmes posés par la réadaptation et l'intégration des enfants et adultes handicapés, et sous l'impulsion des associations locales de parents, des élus de la région de Lagny-sur-Marne créent ce syndicat pour étudier la construction de l'actuel ESAT la Grange au Bois.



1972 : le syndicat d'étude se dote d'un mini syndicat de réalisation

Le statut « d'étude » ne permet pas de créer, gérer... afin de pouvoir avancer rapidement. Un mini syndicat de réalisation est créé afin de financer et assurer l'exécution de travaux d'aménagement pour la création d'un centre provisoire d'aide par le travail au Château de la Grange au Bois. Parallèlement, le Syndicat d'étude travaille sur de nouveaux statuts plus adaptés à la réalisation et à l'exploitation de bâtiments.



1973 : Transformation du syndicat et création de l'association de gestion

Le syndicat intercommunal d'études est transformé en syndicat intercommunal pour la réalisation de centres de pédagogie et de réadaptation dans les régions de Chelles et de Lagny-sur-Marne.

Parallèlement, une association (offrant plus de souplesse dans l'accompagnement du handicap) du même nom est créée pour assurer la gestion de ces établissements. L'association est juridiquement l'employeur et responsable gestionnaire des établissements, le Syndicat Intercommunal restant le propriétaire de l'immobilier.

Emanation du Syndicat, l'Association de Gestion à une majorité d'élus dans son assemblée générale afin d'avoir un regard sur les dépenses faites avec les deniers publics.

HISTOIRE ET FINALITE

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29-10-1970

Taille : 33 communes



1989—1990 : Modification de l'intitulé du syndicat

Les statuts du syndicat sont modifiés afin de donner le nom actuel de cette structure intercommunale, à savoir **Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés**. (SI. C.P.R.H.). L'association change de nom à cette époque également et devient l'Association de Gestion C.P.R.H.



2000-2010 : Séparation du SICPRH et de l'AGCPRH

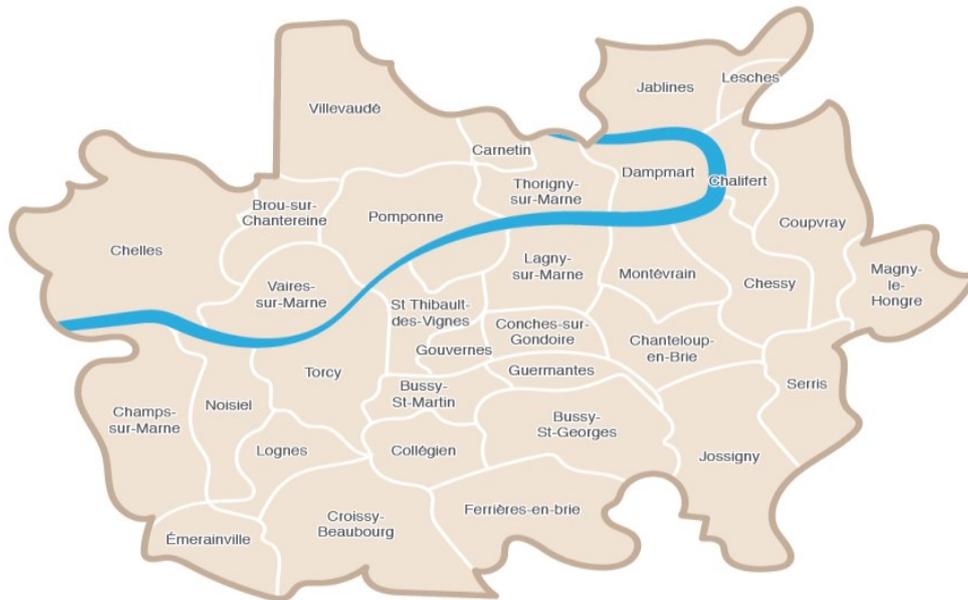
Depuis sa création, l'AGCPRH est dépendante tant juridiquement que financièrement du Syndicat. Début 2000, la question de la transparence de l'association (CE, 21 mars 2007, commune de Boulogne-Billancourt) ainsi que celle de la gestion de faits se posent question. 2006, le SICPRH n'a plus qu'un membre au conseil d'administration de l'Association mais continue à la subventionner jusqu'en 2010. Parallèlement, il adapte en 2004 ses statuts pour pouvoir collaborer avec d'autres porteurs de projets.

TERRITOIRE et FONCTIONNEMENT

33 communes

302 147 habitants

68 élus



Créé sous l'impulsion des associations locales de parents et des élus de la région de Lagny-sur-Marne, le Syndicat fédère aujourd'hui **rente-trois communes** rassemblant une **population de 302 147 habitants** répartis sur les Communautés d'agglomération de Marne et Gondoire, de Paris-Vallée de la Marne et du Val d'Europe.

Cette structure publique est propriétaire des bâtiments dans lesquels se trouvent les établissements créés. Ce sont le partenaires associatifs porteurs d'agréments dédiés qui sont juridiquement les employeurs et responsables gestionnaires des établissements.

Les supports financiers du S.I.C.P.R.H sont constitués par :

- Les contributions des communes adhérentes
- Les redevances des établissements
- Les subventions de l'Etat, du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Le Comité Syndical dont les modalités de fonctionnement sont identiques à celles d'un conseil municipal est composé de 68 représentants issus des conseils municipaux des communes adhérentes. Il délibère des affaires sur proposition du Président, assisté des 7 membres du bureau.

En 2023, le **Comité Syndical** s'est réuni à 3 reprises.

Le **Bureau Syndical** composé de 7 membres du Bureau dont le Président, s'est réuni à 3 reprises en 2023.

Renouvellement du comité syndical

Le 18 septembre 2020

Mandature 2020–2026

Situation au 31 décembre 2023

68 délégués

BROU-sur-CHANTEREINE	
Fatima RODRIGUES	Sandra ALLARD
Elisabeth LUCCHESI	Laetitia BOURGEAT
BUSSY-SAINT-GEORGES	
Régine BORIES	Hervé GAUGUE
Khanh NGUYEN	Thi Hong CHAU VAN
Lavie HAM	Amandine ROUJAS
Mouttabi VIN	Loïc MASSON
BUSSY-SAINT-MARTIN	
Sandrine BOURGOGNE	Isabelle AMALOU
CARNETIN	
Aude BEERNAERT	Michel DANILOFF
CHALIFERT	
Claude VOISIN	Fabrice HARMANT
CHAMPS-sur-MARNE	
Marie SOUBIE-LLADO	Florence BRET-MEHINTO
Corinne LEGROS-WATERSCHOOT	Johan CENAC
Nicole LAFFORGUE	Annabel MERLIN
Samia TABAI	Foster ABU
CHANTELOUP-en-BRIE	
Catherine RIBAILLE	Thao ALLION
Virginia RIOJA	Philippe BERENGUER
CHELLES	
Brice RABASTE	Angela AVOND
Colette BOISSOT	Elise BLIN
Philippe MAURY	Lydie BEREZIAT
Nicole SAUNIER	Caroline AGLETINER-BLAKELY
Cédric LASSAU	Nathalie DUBOIS
Hélène HERBIN	Ingrid CAILLIS-BRANDL
CHESSY	
Sandrine LECOLLE	Cyril MARSAUD
Martine TARTARE	Evelyne POURCHET
COLLÉGIEN	
Joelle DEVILLARD	Marc PINOTEAU
CONCHES-sur-GONDOIRE	
Martine DAGUERRE	Marie-Christine VATOV
COUPVRAY	
Robert LASMIER	Brigitte ENGLARO
CROISSY-BEAUBOURG	
Norbert DELAPORTE	Mickael GAILLARD
DAMPART	
Pierre CHOFFARDET	Françoise DARRAS
ÉMERAUVILLE	
Monique MAAH	Alain LAFLEUR
Elodie TOMAS	Henry COVIN
FERRIÈRES-en-BRIE	
Patricia DESCROIX	Guy CABANIE
GOVERNES	
Cécile CABARRUS	Nathalie TORTRAT
GUERMANTES	
Sébastien FLEURY	Annie VIARD

JABLINES	
Jérôme VERAX	Valérie BONNOT
JOSSIGNY	
Stéphane FATIS	Jorge ROSA
LAGNY-sur-MARNE	
Gérard GAUDEFROY	Audrey DIKBAS
Hanifa MOKEDDEM	Florence BLANCHARD
Anthony MACHADO	Isabelle MOREAU
Marie CLERC	Sébastien MONOT
LESCHES	
Nicolas LECLERE	Béatrice FROMONT
LOGNES	
Corinne LEHMANN	Sosthène LAY
Yvon TEMPLIER	Samorane MUY
Chantal ZAHLAOUI	Marie-Victoire NKABA
MAGNY-le-HONGRE	
François CURUTCHET	Alexandre AFFRE
Claude ROBERT	François JACOB
MONTEVRAIN	
Ghyslaine COURET	Chantal MILLET
Philippe MONSCOURT	Félicie CHAINON
Mariétou SARR	Clémence CHUET
NOISIEL	
Gérard BEGUE	Patrick RATOUCHEIAK
Patricia JULIAN	Chirani JEGATHEESWARAN
Claudine ROTOMBE	Carline VICTOR-LE ROCH
POMPONNE	
Marie-Agnès DESCOUX	Hervé GUISE
Isabelle JODIN	Nathalie BEELS
SAINT-THIBAUT-des-VIGNES	
Elisabeth COURTINE	
Carine GUILLOSSOU	Agnès BARTUCCIO
SERRIS	
Luc CHEVALIER	Marc FOURÉ
Francis ROBIN-LEROY	Martine GUILHEM
THORIGNY-sur-MARNE	
Hervé PILGRAIN	Evelyne SANTERRE
Natacha GREGOIRE	Christèle ROMBEAU
Esther RICHARDSON	Sébastien FAGOT
TORCY	
Khadjidja LAMRI	Roméo OLIVEIRA
Florent VILLALBA-MOLERO	Peupedje MENDY
Fabien LEBON	Daniel FOURNIER
Stéphanie BRUNET	Anne-Sophie MONDIERE
VAIRES-sur-MARNE	
Béatrice BOCH	Synthia GATIBELZA
Jean-Luc COCHEZ	Pauline PRILLARD
Didier DESFOUX	Joelle DOLMAYRAC
VILLEVAUDE	
Tony TOUNSI	Christiane TRENARD

LE BUREAU

Mandature 2020—2026



Luc CHEVALIER,
Président,
Adjoint au Maire de Serris



Colette BOISSOT,
1^{ère} Vice-présidente en
charge de la
Communication

Adjointe au Maire de
Chelles



Patricia DESCROIX,
2^{ème} Vice-présidente
en charge des
Finances

Conseiller municipal de
Ferrières en Brie



Khanh NGUYEN,
3^{ème} Vice-présidente
en charge des rela-
tions avec l'Associa-
tion de Gestion CPRH
et ses établissements

Conseillère municipale
de Bussy-Saint-Georges



Claudine ROTOMBE,
4^{ème} Vice-présidente
en charge des rela-
tions avec les Com-
munes

Conseillère municipale
de Noisiel



Marie SOUBIE-LLADO,
2^{ème} membre du
bureau

Adjointe au Maire de
Champs-sur-Marne



Didier DESFOUX,
3^{ème} membre du
bureau

Adjoint au Maire de
Vaires-sur-Marne

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

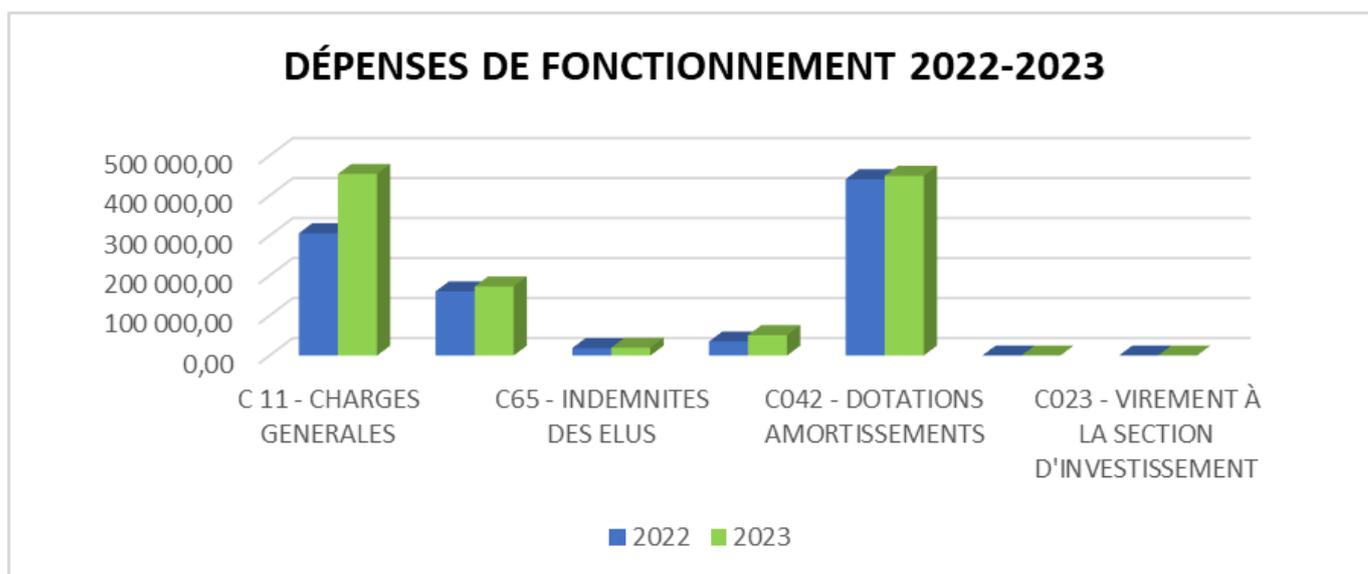
Ressources humaines

La gestion administrative et financière du Syndicat est assurée depuis octobre 2020 par Aurore POTEL, attachée contractuelle, ainsi que par Chloé CHAMBAUDIERE jusqu'en septembre 2023 et depuis septembre 2023 par Pnina MOKRI en qualité d'assistantes de direction.

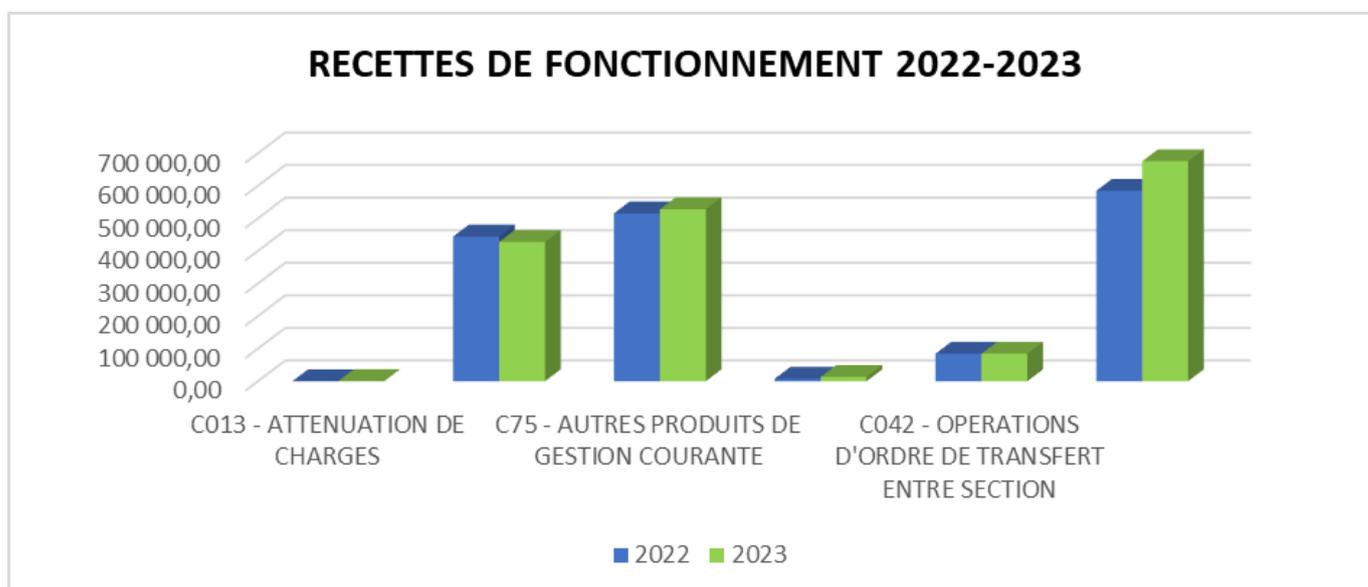
La gestion des bâtiments du Syndicat, la planification, le suivi des travaux et le respect des normes de sécurité sont assurés depuis mars 2011 par Gilles GILLIS, technicien principal territorial.

Résultats financiers—Compte administratif 2023

Dépenses de fonctionnement : 1 146 984.85 €



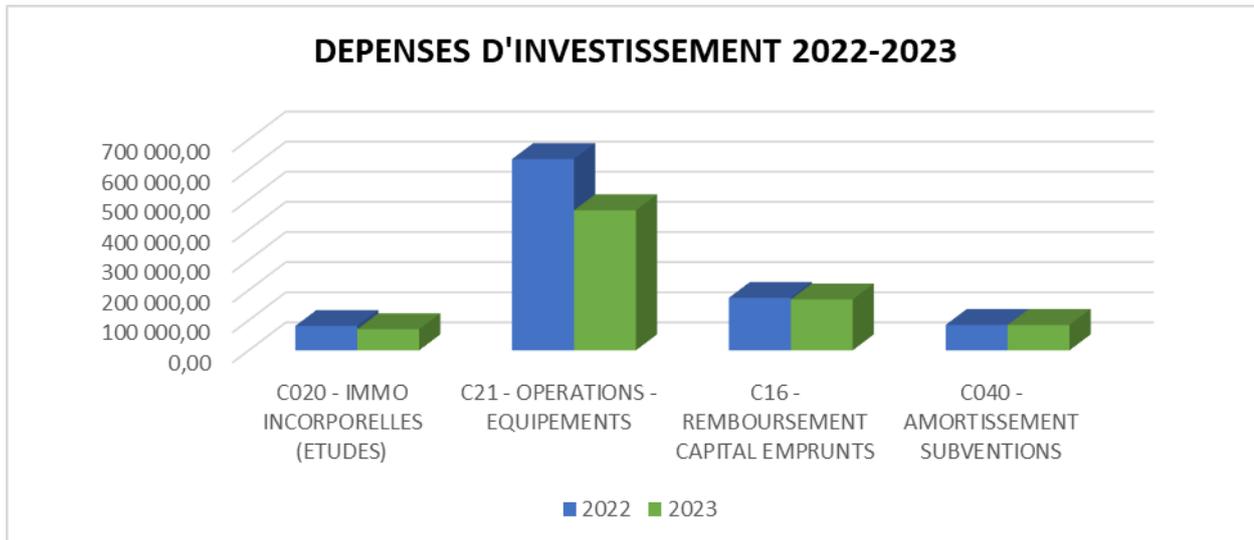
Recettes de fonctionnement : 1 728 778.03 €



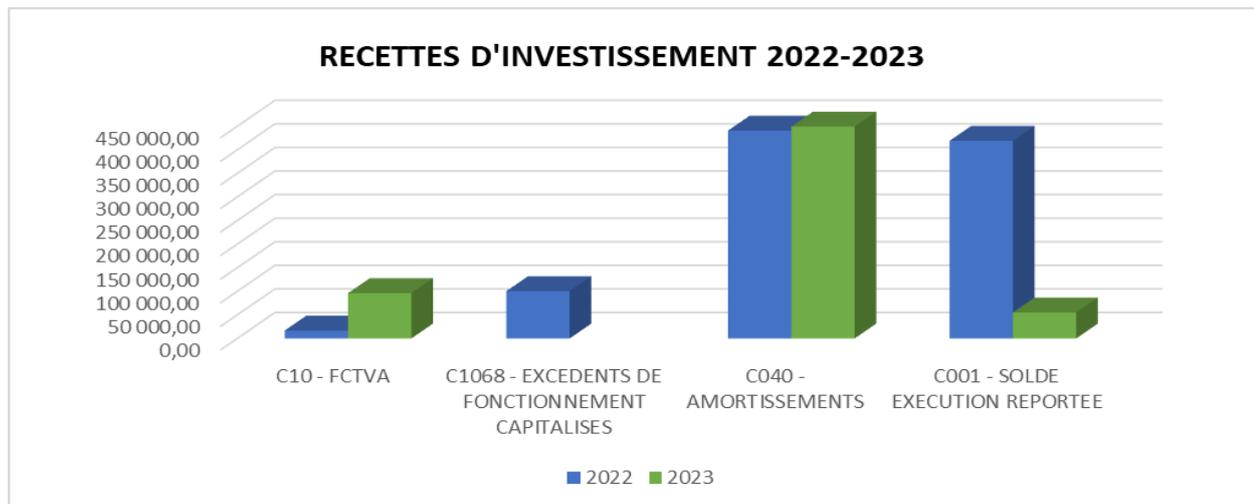
MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Résultats financiers—Compte administratif 2023

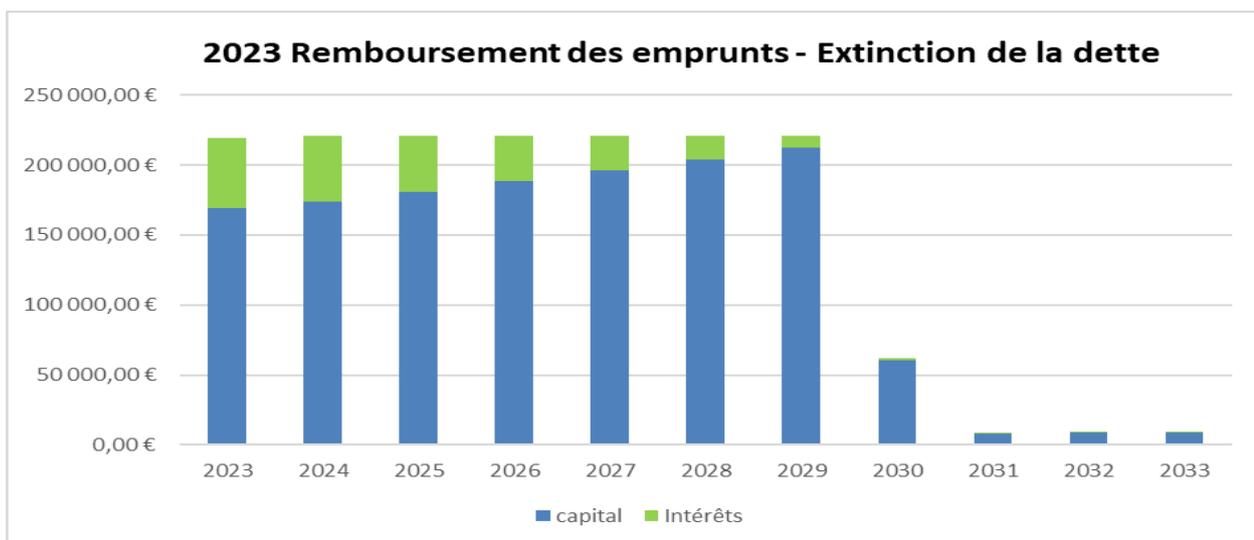
Dépenses d'investissement : 787 987.33 € (incluant les restes à réaliser)



Recettes d'investissement : 600 603.46 €



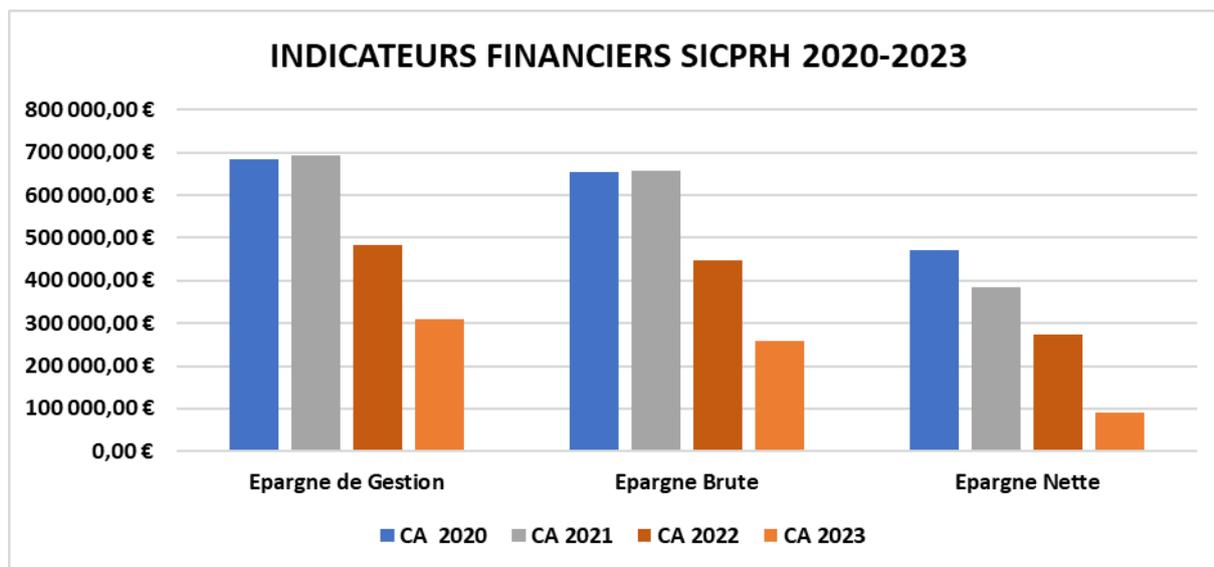
Emprunts en cours



MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Compte administratif 2023

Indicateurs financiers SI CPRH



Recettes de gestion courante de fonctionnement — Dépenses de gestion courante de fonctionnement = **EPARGNE DE GESTION**

955 947,60 € - 646 610,30€ = **309 337,30 €**

Epargne de gestion — Intérêts de la dette = **EPARGNE BRUTE**

309 337,30 € - 51 041,31 € = **258 295,99 €**

Epargne brute — Remboursement en capital = **EPARGNE NETTE ou AUTOFINANCEMENT**

258 295,99 € - 168 861,94 € = **89 434,05 €**

BILAN D'UNE TROISIEME ANNEE D' ACTIONS

Depuis 1973, le SICPRH crée, rénove des bâtiments à l'usage des handicapés. Cela permet à l'association de gestion CPRH, créée concomitamment par le SICPRH, d'accompagner et insérer dans la vie les personnes en situation de handicap, d'avoir des équipements de qualité et en conformité pour réaliser la mission qui lui a été confiée.

Après 50 ans d'existence, le SICPRH s'est engagé dans une dynamique d'évaluation de son patrimoine afin de préparer l'avenir avec notamment un audit structurel, une étude des surfaces, une expertise immobilière... L'objectif est de planifier les futurs grands projets. 50 ans d'existence suppose également une mise en conformité juridique de ses conventions en devenant des baux. Le SICPRH développe sa communication avec le site internet, les Journées Européennes du Patrimoine...

1. SIGNATURE DES BAUX

Les conventions d'occupation des locaux n'étant pas renouvelables (art-11) et l'audit ayant déterminé qu'il fallait des baux de droit privé, les discussions sur le fond et la forme des nouveaux baux sont indispensables. Après des discussions intenses et difficiles sur près de 2 ans avec une prolongation exceptionnelle d'un trimestre des conventions, le SICPRH et son locataire ont signé le 24 juillet 2023 les nouveaux baux.

Le SICPRH, soucieux de maintenir l'équilibre financier des 2 parties et du bien-être des personnes handicapées - usagères des établissements est parvenu à un accord avec son locataire l'AGCPRH.

Cet accord permet de maintenir l'équilibre juridique et financier des 2 parties :

- ◇ - Une augmentation de 0.5% avec une réévaluation annuelle sur la base de l'augmentation du CPOM – elle sera contrebalancée par l'augmentation de la population sur le territoire du SICPRH
- ◇ La grille de répartition des travaux utilisée par les bailleurs sociaux est plus équilibrée pour le SICPRH qui ne fera plus de travaux à la charge du locataire.
- ◇ Le SICPRH participera aux négociations du CPOM et aux Conseils de Vie Sociale (CVS) des établissements.

Ces baux permettent de définir les droits et obligations des deux parties et précisent notamment les modalités de mise à disposition des locaux, les conditions d'occupation, les frais induits par le fonctionnement de l'Association, les travaux pris en charge par l'Association, la prise en charge du gros-œuvre et réparation, la responsabilité et l'assurance de l'Association ...

2. TERRAIN MULTISPORT

Avec les JOP PARIS 2024 à l'horizon, le constat de la difficulté pour les personnes handicapés d'avoir des espaces pour le développement de leur pratique sportive et la sollicitation de l'ASAM, Association de Sport Adapté locale, les élus du SICPRH ont décidé de créer un terrain multisport sur le Domaine de la Grange au Bois. Cet espace aura pour objectif de permettre la pratique sportive, le développement moteur et cognitif des bénéficiaires. Le SICPRH a procédé à une demande d'autorisation auprès de la mairie de Montévrain et a fait intervenir un architecte pour la faisabilité. Un marché de 2 lots a été lancé et les travaux devaient commencer en fin d'année, ce que les mauvaises conditions météorologiques ont contrarié.

BILAN D'UNE TROISIEME ANNEE D'ACTIONS

3. REHABILITATION DE L'ANNEXE

Avec la signature des nouveaux baux, notre locataire nous a fait part de son souhait de se séparer du bâtiment dit Annexe de la Grange. Après avoir constaté des désordre de toiture, une réflexion sur la réhabilitation globale du bâtiment était à envisager. Des diagnostics structurels ont été lancés : DTA, parasitaire, solidité des structures porteuses. Il a également été demandé une esquisse architecturale afin que la Commission Travaux puisse se projeter et déterminer le chantier à venir.

4. BAISSÉ DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

Le handicap n'est pas une compétence communale ni intercommunale. Pourtant, des communes se sont retrouvées il y a 50 ans autour d'un projet. Aujourd'hui, la majorité des élus des 33 communes souhaitent la poursuite du SICPRH et surtout de la mission d'intérêt général avec notamment un vrai projet de vie pour les handicapés mais avec un poids moindre sur leur budget communal.

Un des engagements était la baisse des cotisations sans pour autant nuire à la qualité de sa mission.

C'est pourquoi en 2023, les contributions des communes ont eu une nouvelle baisse et sont passées de 1.45 € à 1.35 € / an / habitant, **soit une baisse de 30 % en 3 ans.**

5. SITE INTERNET

Développé en 2020, le site internet du SICPRH s'étoffe et propose de nouveaux contenus régulièrement.

Il présente toutes les actions du Syndicat : travaux des instances, travaux engagés sur les bâtiments, actions en faveur de la performance énergétique des bâtiments, recyclage des ressources, développement de la communication.

<https://www.syndicat-intercommunal-cprh.fr/>



PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Depuis 50 ans , le SICPHR met à disposition d'associations son patrimoine pour l'accompagnement des personnes handicapées. Les associations pour personnes handicapées jouent un rôle essentiel dans la société. Elles accompagnent les individus ayant un handicap afin de les aider dans leur quotidien. Leur champ d'action est loin de se limiter à la seule personne handicapée : les associations pour le handicap ont également des effets bénéfiques sur les familles des handicapés et sur leur environnement socio-économique .

- ⇒ 5 établissements :
- l'ESAT
 - le foyer de vie de Bussy
 - la Résidence de la Dhuy
 - l'IME de Chelles
 - l'accueil de jour—ETAPP'H
- ⇒ 2 services :
- SAVS
 - Service Appartements



Les missions des partenaires associatifs :

- Proposer des solutions aux besoins en évolution des personnes accueillies
- S'impliquer avec les autres acteurs du secteur
- Développer la qualité de l'accompagnement et la satisfaction des personnes accueillies
- Améliorer l'accès à la santé des personnes handicapées
- Être force de proposition
- Elargir l'offre de service à de nouveaux publics ou de nouveaux services
- Renforcer l'accompagnement des familles
- Privilégier le projet de vie de la personne accueillie
- Renforcer son action d'accompagnement en vue de l'insertion sociale et professionnelle
- Développer les compétences des équipes et se constituer en centre ressources pour les professionnels

2



Syndicat Intercommunal CPRH

➤ LE PATRIMOINE ET LES ETABLISSEMENTS CPRH



Résidence de la Dhuys

10, rue d'Alger - 77 400 DAMPMART

Tel : 01.60.07.85.85

Fax : 01.60.07.85.60



Deux bâtiments sur un terrain d'une superficie de 7 000 m² acquis en 1981.

Une ancienne résidence (bâtiment B) datant du milieu du XX^{ème} siècle, réhabilitée en 2017, et une nouvelle résidence (bâtiment A) construite en 1997 .

Quarante personnes sont accueillies en chambre individuelle et restauration collective, ou en studio et restauration individuelle.

L'encadrement, composé de personnels éducatifs spécialisés, assure une aide individuelle et personnalisée, un soutien moral et psychologique afin de permettre le développement optimal des compétences et l'épanouissement de la personne handicapée accueillie.

Réalisations 2023

BATIMENT A

- RAR 2022 : Pose de deux pare-douches
- Remplacement des détecteurs incendie
- Réfection complète de 3 salles de bain
- Travaux d'étanchéité en terrasse
- Dépannage chaufferie
- Remplacement d'une pompe en chaufferie
- Réparation d'une porte d'entrée et de secours
- Remplacement d'une carte de manœuvre sur l'ascenseur
- Remplacement d'une porte extérieure HS
- Remplacement du compteur de l'adoucisseur

BATIMENT B

- ◆ Remplacement d'une pompe ECS

Perspectives 2024

- ◆ RAR 2023 : Pose de revêtement anti-dérapant dans l'escalier et sur la passerelle
- ◆ Réfection de 3 salles de bain dans le bâtiment A (faïence-paroi de douche-vasque-robinetterie—peinture)

Le Château

Domaine la Grange au Bois
24 bis, avenue Raymond Poincaré
77 400 LAGNY-SUR-MARNE



Depuis la création de ces deux instances, en 1970 pour le Syndicat et en 1973 pour l'Association, aucune ne disposait d'un lieu spécifique pour travailler.

La Mairie de Lagny-sur-Marne a été le siège du Syndicat jusqu'en 1989, date à laquelle il a été transféré à la Mairie de Conches-sur-Gondoire.

Quant à celui de l'Association, il se trouvait dans les locaux de l'I.M.E. Michel de Montaigne de Chelles.

De l'ouverture de l'ESAT « La Grange au Bois » en 1974, à l'inauguration de l'ETAPP'H en avril 2005, le nombre de personnes handicapées accueillies a considérablement augmenté. Il était devenu indispensable pour ces deux structures de se doter de moyens logistiques afin de mener à bien leurs objectifs respectifs. Le 1^{er} étage du château étant le dernier niveau inoccupé, et la disposition des lieux le permettant, des travaux d'aménagement furent entrepris.

En janvier 2006, les bureaux du Syndicat Intercommunal sont transférés au château. La décoration intérieure a été confiée aux personnes handicapées de l'ETAPP'H.

Réalisations 2023

- ◆ Terrain multisport - étude géomètre, de sol et AMO
- ◆ Remise en peinture des volets façade avant du château
- ◆ Réparation de la clôture du mur d'enceinte (10 m linéaire)
- ◆ Entretien de l'éclairage extérieur
- ◆ Signalisation routière sur le Domaine
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Remplacement de deux lecteurs de badges
- ◆ Reprise des joints entre caniveau, passage et soubassement
- ◆ Barrière - sécurité des usagers et installation de cellules de sécurité supplémentaires
- ◆ Mise en conformité électrique bureau SI
- ◆ Remplacement alarme logement château
- ◆ Remplacement barrière automatique
- ◆ Élagage des arbres fruitiers

Perspectives 2024

- ◆ Terrain multisport
- ◆ Tranchée drainante pour le TMS
- ◆ Changement des volets façade arrière du château
- ◆ Traçage routier du Domaine
- ◆ Entretien éclairage du Domaine
- ◆ Mise en lasure et changement des rives appentis côté accueil de jour

Appartements de DAMP MART et VAIRES-SUR-MARNE



4 Appartements à Dampmart rue Bourdin

Ces 4 appartements se situent dans un pavillon de 130 m². Ils se répartissent ainsi : 2 studios au rez-de-chaussée, dont un pour personne à mobilité réduite ; à l'étage un T2 et un studio. Ils sont destinés à des personnes autonomes qui, au vu de leur handicap, ne peuvent trouver d'hébergement dans le secteur général locatif privé ou public.

Trois critères ont été respectés :

- Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie
- Permettre une meilleure participation à la vie sociale
- Placer la personne handicapée au cœur des dispositifs qui la concernent.

2 Appartements à Vaires-sur-Marne



Appartements des Tilleuls



Appartements des Aulnes

Réalisations 2023

PAVILLON BOURDIN

- ◆ Remplacement interphones combinés intérieurs et platine de rue
- ◆ Réfection du sol de la salle de bain PMR — appartement rez-de-chaussée droit
- ◆ Remise en état du mur—maçonnerie—clôture
- Entretien des espaces verts - Elagage marronniers -

Perspectives 2024

PAVILLON BOURDIN

- ◆ Travaux de menuiserie et lasurage sur la rampe du balcon en bois.

S.A.V.S LAGNY-SUR-MARNE

19, rue du Docteur Naudier
77 400 LAGNY-SUR-MARNE



Acheté en 2006, cette maison de ville de 317,64 m² a été rénovée en 2008.

Le S.A.V.S. intègre cette maison en 2008 et dispose de bureaux et salles de réunion.

Le S.A.V.S. assure l'accompagnement de personnes atteintes de troubles mentaux, et met en œuvre un projet d'insertion sociale en partenariat avec des auxiliaires de vie ou des travailleurs sociaux afin de favoriser l'autonomisation des patients.

L'équipe du S.A.V.S. Marne-la-Vallée, composée de 4 éducateurs, d'une psychologue, d'un directeur, d'une chef de service et d'une secrétaire, répond aux besoins de 50 bénéficiaires du lundi au samedi de 9h à 20h. Ce service est un accompagnement individualisé de la personne en milieu ordinaire permettant les démarches administratives, la recherche et la gestion du logement, la recherche d'un travail, la gestion des loisirs et des vacances, le suivi médical.



Réalisations 2023

- ♦ RAR 2022 : Stores intérieures sur les nouvelles menuiseries

Perspectives 2024

- ♦ Remise en état gouttière et zinc côté Vanel
- ♦ Etude réfection façade dans secteur Bâtiment de France

I.M.E Michel de Montaigne CHELLES

32, avenue de Turenne - 77 500 CHELLES
Tél : 01.64.72.49.30 Fax : 01.64.21.16.82



Créé en 1962 sur un terrain d'une superficie de 13 500 m² par la ville de Chelles qui en fit don au Syndicat en 1974, l'I.M.E se compose de plusieurs bâtiments et d'une restauration construits en 1985.

L'I.M.E accueille 60 enfants et adolescents de 6 à 20 ans déficients intellectuels présentant des troubles de la personnalité. Deux places sont destinées à un Accueil Temporaire pour répondre aux complémentarités de prise en charge suivant le principe de passerelles entre les différentes institutions : écoles, hôpitaux de jours, accueil séquentiel...

Missions :

- Accompagnement éducatif (développement intellectuel, physique et affectif), d'intégration scolaire, de socialisation et d'autonomie et d'insertion professionnelle

Une équipe pluridisciplinaire, composée :

- D'une directrice et d'un chef de service éducatif encadrant des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des éducateurs techniques et un professeur d'éducation sportive
- D'un service de suite et insertion sociale et professionnelle
- D'une équipe médicale et paramédicale
- D'un enseignant sous contrat avec l'Education Nationale
- D'un service administratif et d'un service logistique



Réalisations 2023

- ◆ Remplacement alarme incendie
- ◆ Bureau contrôle suite remplacement alarme incendie
- ◆ Remplacement portail - portillon - clôture
- ◆ Enrobé du parking
- ◆ Travaux de couverture et réparation 3 infiltrations sur terrasses
- ◆ Mise en conformité électrique
- ◆ Implantation nouveaux éléments SSI
- ◆ Plans sécurité suite remplacement SSI
- ◆ Bureau de contrôle SSI

Perspectives 2024

- ◆ Etude maîtrise d'œuvre pour réhabilitation du bâtiment
- ◆ Peinture couloir + horticulture suite à fuite d'eau
- ◆ Travaux de réfection étanchéité

E.S.A.T La Grange Au Bois LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400 LA-
AGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.94.22.30 Fax : 01.60.94.22.39



L'E.S.A.T. (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail, anciennement C.A.T.) implanté dans un parc de 5,5 ha sur les communes de Lagny-sur-Marne et de Montévrain, accueille quotidiennement 130 ouvriers en situation de handicap.

Encadrés par des moniteurs qualifiés, ils effectuent sur devis tous travaux proposés par les ateliers.

- Jardins – Espaces verts : création et entretien (chez des particuliers, des entreprises ou des communes).
- Horticulture : plantes à massif, décoration ...
- Sous-traitance (2 ateliers) : conditionnement, montage industriel (mise sous film plastique et étiquetage automatique).
- Blanchisserie
- Entretien des locaux

Moyens :

- Encadrement spécialisé, initiation et apprentissage au sein de l'établissement.
- Stages en entreprises (animés par un psychologue du travail).
- Soutien à la vie sociale et à l'autonomisation.

Surveillance médicale et psychologique : 1 médecin psychiatre, 2 psychologues, 1 médecin du travail (visites systématiques et sur demande).

Objectif :

Faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes reconnues handicapées par la M.D.P.H. 77 (Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine & Marne).

Présentation des différents ateliers

BLANCHISSERIE	CONDITIONNEMENT	HORTICULTURE	PRESTATIONS DE SERVICE	ESPACES VERTS	ENTRETIEN LOCAUX	RESTAURATION
> Traitement de tout type de linge : plate ou en forme > Traçabilité par code barre > Livraison/ enlèvement assurés par nos soins	> Conditionnement, pesage, comptage > Mise sous film thermo rétractable > Etiquetage manuel et automatisé > Façonnage, encartage	> Production et vente : plantes à massifs, chrysanthèmes, sapins > Fourniture entretien : bacs plantes vertes > Location de plantes : (contrat à l'année)	> Mise à disposition en entreprise: Avec ou sans encadrement	> Travaux de création : plantations variées, engazonnement > Travaux d'entretien : tonte, taille, débroussaillage > Vente de bois de chauffage	> Entretien des bureaux > Nettoyage des sols, désinfection > Mise en place des fournitures sanitaires	> Production sur place : 150 repas par jour > Prestations : buffets, banquets, plateaux repas à livrer
01.60.94.23.08	01.60.94.23.05	01.60.94.23.11	01.60.94.22.33	01.60.94.23.04	01.60.94.23.12	01.60.94.23.09

Réalisations 2023

- ◆ RAR 2021 : Remplacement des garde-corps sur terrasses
- ◆ Installation d'un interphone et inversion du sens d'ouverture barrière côté JEV
- ◆ Inversion du sens d'ouverture de la barrière entrée principale
- ◆ Finalisation de la mise en conformité des allées PMR
- ◆ Etude d'aménagement de l'Annexe de la grange
- ◆ Etude aménagement de la Grange
- ◆ Etude structurelle de la Grange
- ◆ Ravalement des façades du bâtiment administratif
- ◆ Démolition des anciennes réserves de la cuisine
- ◆ Vérification des fondations du conditionnement
- ◆ Diagnostic amiante et plomb Grange et Annexe
- ◆ Remplacement d'un disconnecteur
- ◆ Réparation de la chaudière Annexe de la grange
- ◆ Remplacement de 5 coffrets sécurité gaz
- ◆ Réparation d'un aérotherme
- ◆ Remplacement du réducteur de pression de l'alimentation en eau du bât.
- ◆ Remplacement de grilles caillebotis
- ◆ Installation d'une pompe dans un regard - JEV
- ◆ Alimentation d'une pompe de relevage
- ◆ Remise en état de la CTA du bâtiment restauration
- ◆ Etanchéité couverture - bâtiment administratif
- ◆ Sécurisation de la charpente cassée du bâtiment Annexe
- ◆ Pose d'une clôture à la place de l'ancienne réserve de cuisine
- ◆ Dépannage électrique- câble sectionné côté admin + disjoncteur kiosque
- ◆ Analyse parasitaire

Atelier conditionnement



Jardins Espaces Verts



Horticulture



Perspectives 2024

- ◆ RAR 2023 : Etude aménagement Annexe de la grange
- ◆ RAR étude structure conditionnement
- ◆ Bâtiment conditionnement - diagnostic géophysique (détection localisation eau)
- ◆ AMO pour l'Annexe
- ◆ Désamiantage et déplombage Annexe
- ◆ Garde-corps terrasse - bâtiment restauration
- ◆ Grange et annexe : séparation compteur gaz - eau- électricité - gestion fluide

E.T.A.P.P.'H

Accueil de Jour

LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400
LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.31.52.50 Fax : 01.60.31.08.21



Situé au rez-de-chaussée et sur une partie du 1er étage du château, l'ETAPP'H bénéficie d'une superficie de 431,66 m². Il est composé de salles d'activités et de bureaux.

Cette structure de type occupationnelle n'est qu'une étape. Cet accueil de jour de 19 places est un lieu de transition et d'évaluation destiné à recevoir des personnes handicapées mentales adultes. La durée de prise en charge est limitée à 5 ans.

L'établissement propose aux personnes accueillies de faire émerger des « potentialités » et, pour certains, de les aider à construire ou reconstruire un projet professionnel en direction du milieu protégé.

Diverses activités sont planifiées afin de répondre aux besoins et attentes des personnes :

- **des activités de soutien afin de maintenir et de favoriser une autonomie dans certains actes de la vie quotidienne,**

- **des activités préprofessionnelles,**

- **des activités d'expression et de création manuelle,**

- **des activités d'expression corporelle.**

Le projet d'établissement repose sur un réel partenariat avec des professionnels extérieurs qui interviennent pour l'animation de certains ateliers afin de transmettre et d'apporter une spécificité particulière.

L'établissement veille à développer une politique d'ouverture sur l'extérieur.

Réalisations 2023

- ◆ Dépannage chaufferie

Foyer de Vie BUSSY-SAINT- GEORGES

76, avenue du Général de Gaulle—77 600
BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél : 01.60.21.55.10 Fax : 01.60.21.55.20



Construit en 2011 sur un terrain d'une superficie de 2 042 m² à Bussy-Saint-Georges, cet établissement se compose de 33 chambres, de salles d'activités, d'une restauration et de bureaux.

C'est un foyer occupationnel pour adultes en situation de handicap mental qui ne sont pas ou plus en mesure de travailler en milieu protégé mais qui bénéficient d'une autonomie suffisante pour participer à des occupations quotidiennes (activités pédagogiques, éducatives et ludiques) et à des animations sociales.

La capacité d'accueil est de 33 places dont 24 places en hébergement permanent et 7 places d'externat. L'établissement dispose de deux places d'accueil temporaire pour des stagiaires (accueil limité à 90 jours par an). Le foyer de vie est ouvert toute l'année, l'accompagnement des personnes accueillies est assuré 7 jours sur 7.

La vie dans ce foyer est respectueuse de la personne accueillie dans toute sa « globalité ». La prise en charge s'articule autour de 3 axes : la vie quotidienne, les activités occupationnelles ainsi que la surveillance thérapeutique et médicale.

La personne accueillie peut mettre en avant ses capacités, et ses savoirs faire sont valorisés. L'établissement offre sécurité, bien-être et encourage chacun à prendre en charge sa vie quotidienne selon ses possibilités. L'équipe éducative accompagne la personne accueillie dans ses diverses démarches.

Réalisations 2023

- ◆ Remplacement détecteur Incendie - FO Bussy
- ◆ Mise en conformité du SSI
- ◆ Remplacement de blocs autonomes
- ◆ Pose et suivie de jauges sur fissure
- ◆ Entretien peinture extérieure + nez de balcon
- ◆ Création d'une protection du joint de dilatation
- ◆ Traitement des joints de dilataion
- ◆ Remplacement câble et BAES en défaut - Sécurité incendie
- ◆ Réparation fuite ballon ECS
- ◆ Remplacement d'un clapet antipollution
- ◆ Réparation système chauffage
- ◆ Réparation fuite ballon local terrasse

IME SESSAD pour enfants et adolescents autistes

BUSSY - COLLEGIEN

Parcelle ZM N°73 Lieu dit « La Grille Noire »
77 600 BUSSY-SAINT-GEORGES



Porté en partenariat avec l'Association AIME 77, ce projet a pour objectif d'assurer l'accueil et l'inclusion des enfants et adolescents autistes en regroupant deux pôles enfants et adolescents actuellement séparés.

Malgré l'implication, dès le début, de l'association AIME 77 dans la conception du projet (sélection du terrain, description des besoins pour le projet architectural), la mise en place des phases préparatoires a été compliquée et a mis un doute raisonnable sur la finalisation du projet.

Après discussions avec AIME 77 qui a annoncé se retirer du projet, le SICPRH par délibération n°SI-DEL-2022-02 a déclaré sans suite le marché de maîtrise d'œuvre de l'IME Bussy-Collégien mettant fin au projet suite au désengagement du partenaire associatif qui devait utiliser les locaux, les spécificités techniques ne répondant plus aux besoins et à la fin de l'opération dans le souci d'une bonne gestion des deniers publics.

Le SICPRH a procédé à l'indemnisation des architectes sélectionnés pour présenter une esquisse et de l'AMO qui l'accompagnait dans le projet.

Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à un nouveau projet sur le terrain.

Après avoir identifié les besoins identifiés sur le territoire, une réflexion plus poussée est portée sur une résidence senior pour personnes handicapée mentales avec un projet inclusif.

Réalisations 2023

- ◆ Poursuite des échanges avec les bailleurs/promoteurs – étude de faisabilité résidence senior
- ◆ Rencontres avec des partenaires associatifs potentiels
- ◆ Entretien du terrain

Perspectives 2024

- ◆ Poursuite des échanges avec les bailleurs/promoteurs – étude de faisabilité résidence senior
- ◆ Rencontres avec des partenaires associatifs potentiels
- ◆ Entretien du terrain



Siège : Domaine la Grange au Bois, 24 bis avenue Raymond Poincaré – 77400 LAGNY SUR MARNE

☎ : 01.60.07.33.45 – @ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h00 - 18h00 / SIRET : 257 702 407 0038